

Luxembourg, le 26 janvier 1978

*Allocution de
M. Ackermann*

Altesse Royale,

- Il m'incombe le grand honneur et le plaisir de vous présenter, au nom de tous les membres du Comité Consultatif, les plus vifs remerciements pour votre présence parmi nous aujourd'hui, à l'occasion du 25ème anniversaire de la première session du Comité Consultatif de la C.E.C.A.
- Il n'est nul besoin de vouloir retracer le très grand intérêt que vous avez toujours témoigné à l'égard des problèmes communautaires, et plus spécialement à ceux du charbon et de l'acier. Mais permettez-moi de vous dire, Altesse Royale, que votre association à l'acte officiel célébrant le 25ème anniversaire, une date marquante non seulement dans la jeune histoire de l'Europe mais aussi dans celle du Grand-Duché, que votre association est un geste que nous apprécions sincèrement et pour lequel nous vous exprimons notre gratitude.

Altesse Royale,

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

— Il s'en est fallu de peu et nous aurions célébré cet anniversaire, jour pour jour, à quelques pas d'ici, non pas dans la salle de l'Hotel de Ville où s'est tenue la première réunion du Comité, mais en plein coeur de la ville, au Cercle Municipal, Place d'Armes, qu'on a coutume d'appeler le salon de la ville de Luxembourg. Une salle que beaucoup d'entre vous ont fréquenté assidûment et qui était le théâtre où s'est joué le premier acte de la création européenne, à la suite de la naissance de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Depuis, bien des actes et d'autres scènes sont venues s'ajouter autour du berceau original et l'Europe a non seulement évolué en nombre, mais aussi en réalisations et en besoins techniques. Le charme un peu désuet du Cercle Municipal, lui aussi devenu trop petit, n'a pas résisté à l'essor européen.

— Il n'en est pas de même du Comité Consultatif qui se penche aujourd'hui, non sans fierté, sur un quart de siècle d'activité. Lorsque je remonte le fil de l'histoire, je constate avec une satisfaction que j'aurai de la peine à dissimuler, que le Comité Consultatif est le seul organisme propre au charbon et à l'acier, à avoir survécu à la rationalisation des institutions communautaires, au moment de la fusion des trois exécutifs européens en 1967. Il est aussi le seul des organismes créés à l'origine de l'Europe des Six à avoir maintenu son implantation effective à Luxembourg.

— En remontant plus loin dans le temps, je retrouve la création du Comité Consultatif, six mois après l'installation de la Haute Autorité de la C.E.C.A. Si aujourd'hui tout le monde admet que les dialogues et concertations entre partenaires sociaux sont chose naturelle et absolument évidente, il n'en fut pas de même il y a 25 ans ! A l'époque, sa création fut une innovation absolue, ce fut la première fois qu'une institution supranationale se flanquait d'un organe consultatif au sein duquel étaient représentés toutes les tendances et tous les intérêts des deux secteurs concernés. Dans l'esprit de Jean MONNET,

les débats du Comité Consultatif, avec ceux de l'assemblée parlementaire C.E.C.A. et avec les arrêts de la Cour de Justice, devaient donner aux institutions européennes nouvelles "La transparence d'une maison de verre".

— Transparence il y eut, même si la maison de verre parfois plongeait dans le brouillard.

— Le Comité, au-delà des problèmes et des intérêts des uns et des autres, qu'ils soient producteurs, travailleurs ou utilisateurs de l'une de nos deux industries devait s'engager rapidement dans la complexité de la vie communautaire. Le brassage des hommes et des informations autour de la Haute Autorité, selon les termes mêmes de Jean MONNET, devait aboutir à des résultats d'une envergure bien plus grande.

— Personne mieux que le père de l'Europe, ne pourra jamais définir de manière plus concise ce qu'est le Comité. Dans ses mémoires, Jean MONNET écrit : "Si le Comité Consultatif ne fut jamais un lieu d'affrontement, c'est parce que des hommes, que tout avait séparé jusque-là, se trouvèrent, non pas en face les uns des autres, et opposés, mais ensemble, en face de problèmes nouveaux pour eux tous,

et de problèmes communs entr'eux pour la première fois. La preuve était apportée que des transformations psychologiques considérables, que certains cherchent à travers des révolutions violentes, peuvent intervenir très pacifiquement si l'on oriente l'esprit des hommes vers le point où leurs intérêts convergent. Ce point existe toujours, il suffit de se fatiguer pour le trouver".

— Il ne me viendrait pas à l'esprit de contredire Jean MONNET, mais il fut des moments où l'on se fatiguait moins qu'à d'autres !

— Dans son passé, lointain et récent, le Comité n'a pas toujours eu des jours heureux dans l'entente harmonieuse et la sage maîtrise du milieu professionnel. Deux fois dans son existence il a été secoué durement et a pu fournir la preuve, si besoin en était, de son utilité, voire de sa nécessité. La première fois, ce fut au moment de la crise du charbon, dans les années 60, où ce secteur, vital pour les économies de plusieurs de nos pays membres, connut les affres et les drames du phénomène de substitution, dictées par l'arrivée massive d'autres sources d'énergie sur le marché européen. Jusqu'à ce jour les séquelles de cette crise n'ont pas encore pu être tout-à-fait digérées.

— Pour la seconde fois, je n'en parlerai pas au passé : en effet, la crise sidérurgique, malheureusement, ne peut pas encore être reléguée dans la pénombre des mauvais souvenirs et, nous le craignons tous, ne le sera pas de si tôt ! Mais là aussi, en cette période difficile, le rôle du Comité fut et reste important. Depuis des années il a œuvré pour que toutes les instances compétentes réalisent, et évaluent à sa juste valeur, la gravité de cette crise sidérurgique qui, actuellement, défie toute comparaison avec les passages les plus sombres du temps passé. Sans vouloir froisser qui ~~qu'un~~ que ce soit et sans vouloir m'étendre davantage sur des erreurs ou manquements survenus au fil des ans, je voudrais quand même souligner la fonction de système d'alarme que le Comité a assumé dès le début de la crise.

— Enumérer en détail les travaux du Comité serait une entreprise d'historien dépassant nettement la cérémonie d'aujourd'hui. Je voudrais simplement livrer cette remarque à votre réflexion : que le chemin parcouru entre la première consultation du Comité en 1953 concernant la fixation de prix maxima pour le charbon, et la dernière fin 1977, qui traitait de la fixation de prix minima en sidérurgie !!

— S'il est bon de marquer de temps en temps un moment d'arrêt pour mesurer les distances parcourues, en ce jour d'anniversaire il est cependant tout aussi important de jeter un regard en avant et d'envisager l'avenir. Mais pour ce faire, je laisserais la parole au vicomte Etienne DAVIGNON, membre de la Commission, et ensuite au Président du Gouvernement luxembourgeois Monsieur Gaston THORN, que j'ai l'honneur de saluer et auxquels j'exprime mes plus sincères remerciements d'avoir bien voulu accepter d'être aujourd'hui nos orateurs de marque.

— Pour ma part, et en conclusion, je n'aurai à formuler qu'un vœux pour l'avenir : que le Comité Consultatif continue pendant un autre quart de siècle sur la même voie laborieuse, et surtout qu'il maintienne son indépendance, ses particularités, son autonomie et son droit d'initiative, afin de pouvoir continuer ainsi à contribuer efficacement à l'ensemble de l'œuvre d'intégration européenne.
